



Le cœur d'ARCHAMPS

Feuille d'infos n° 9 / Janvier 2015

Chers Archampoises et Archampois,

Ce 9^{ème} numéro de notre feuille d'information (déjà !) marque le début de l'année 2015. Il vous a été distribué avec un nouvel agenda, dans lequel vous trouverez les vœux de l'équipe municipale et du personnel, ainsi que les coordonnées et heures d'ouverture de la mairie et toute une série de renseignements pratiques. Vous pourrez notamment y inscrire les deux premiers rendez-vous citoyens de l'année: le 16 janvier 2015 à 19 h, à la salle polyvalente, la cérémonie des vœux à laquelle vous êtes chaleureusement invités ; et le 27 janvier 2015 à 20h30, à la salle polyvalente, la réunion publique avec pour thème la démocratie participative animée par des ateliers « Groupe Action Projet », dans la réalisation desquels chacun d'entre vous pourra s'impliquer s'il le souhaite.

D'ici là, je vous renouvelle mes vœux les plus sincères pour 2015 !

Vous avez certainement pris, à titre personnel, de bonnes résolutions, pour faire en sorte que cette année soit concrètement la meilleure possible pour vous et vos proches. Il en va de même de la municipalité : nous continuerons à mettre en œuvre le programme pour lequel nous avons été élus pour mieux Vivre Archamps.

Nous bénéficions désormais de 9 mois d'expérience en mairie, et de plus en plus de retours de votre part. Nous prenons tout : les questions, les conseils, les critiques et/ou les compliments, pour sans cesse améliorer nos actions. Nous avons entendu ceux qui se disent « les oubliés » d'Archamps, nous avons écouté les réclamations, nous avons été attentifs à l'indignation bruyante comme à la résignation silencieuse, et nous continuerons à le faire, avec un seul souci : servir l'intérêt général.

Très bonne année à tous !

Archamps, le 3 janvier 2015
Le Maire, Xavier Pin



Tout était en place pour accueillir le père Noël à la salle polyvalente.



La fête de Noël du tennis-club Archamps-Bossey.



La coupe de Noël du Karaté Do Nippon.

Mairie d'ARCHAMPS

Impression : 1 500 ex.
Création graphique : Piste Noire
Rédaction : Christophe Gironde
Photographies : Mairie d'Archamps



Porte Ouverte au foyer de ski de fond de La Croisette

Nos journées « Portes Ouvertes du Foyer de Fond de la Croisette » les 13 et 14 décembre dernier ont remporté un vif succès.

Malgré l'absence de neige, vous êtes venus nombreux encourager la nouvelle équipe de bénévoles de l'association et prendre votre forfait pour la nouvelle saison.

Un grand MERCI à vous tous et à très bientôt puisque la neige et la nouvelle dameuse sont arrivées !

Nous avons encore besoin de volontaires pour assurer la permanence du foyer, n'hésitez pas à nous contacter au 04 50 64 63 39 ou au 04 50 43 72 54.

Alain Bonnamour, vice-président du foyer de ski de fond



Projet Légo® - La salle et les enfants sont prêts, il nous faut des adultes !

Une salle a été trouvée pour le projet de reconstitution du village d'Archamps en Légo, projet initié par Loris et Eliséo. Ce sera la salle de droite dans les anciennes écoles. L'ouverture de la salle est envisagée pour un premier temps les samedis de 14 h à 18 h. Les enfants apporteront leurs Légos.

Cette activité devra avoir lieu sous la supervision d'un adulte au moins. Il nous faut donc constituer un groupe d'adultes volontaires. L'idée est d'avoir un adulte présent pour une tranche de une à deux heures. Le projet démarrera dès que nous aurons l'engagement de suffisamment de parents pour les premiers samedis, espérons dans la seconde quinzaine de janvier !

Les adultes intéressés peuvent contacter Christophe Gironde (conseiller municipal) : christophe.gironde@mairie-archamps.fr

Les enfants peuvent contacter Loris et Eliséo par courriel : lego.district.la.ville@gmail.com

Sauvegardons et valorisons nos arbres fruitiers avec le Syndicat Mixte du Salève

Les piémonts du Salève et du Vuache sont ponctués de vergers « Haute Tige », dispersés, plus ou moins à l'abandon. Ces arbres qui modèlent notre paysage sont les témoins vivants de la culture locale, où les fruits étaient autrefois valorisés sous forme de cidre ou d'alcool. Aujourd'hui, faute de temps ou de savoir-faire, les arbres fruitiers ne sont plus entretenus ni replantés et le verger traditionnel semble condamné à court terme. Afin de sauvegarder ce patrimoine naturel vivant, reflet de notre identité et structurant notre paysage, le Syndicat Mixte du Salève (SMS) et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV) se sont engagés depuis maintenant 15 ans dans un programme de réhabilitation et de valorisation du verger traditionnel. Si vous possédez des arbres fruitiers « Haute Tige » de variétés anciennes et que vous souhaitez les faire entretenir, vous pouvez vous inscrire dès maintenant, par téléphone au **04 50 95 28 42** ou par courriel : **e.durr@syndicat-mixte-du-saleve.fr**

Un contrat d'entretien de vergers vous sera alors adressé, fixant la participation financière par arbre taillé à 15 € ou 25 € selon la taille de l'arbre.

Après l'intervention du syndicat, un guide pour « Bien entretenir son verger » contenant 28 fiches techniques, vous sera remis gratuitement !

Marché de Noël 2014

Pour la troisième année consécutive, le comité des fêtes a animé notre village avec son marché de Noël ; cette année encore les enfants ont exposé leurs réalisations.

Tout le monde a pu se réunir autour des expositions (peinture, sculpture, bijoux, décorations de Noël), d'une raclette tenue par le Sou des Ecoles et se réchauffer avec du vin chaud et des marrons grillés.

Ce moment convivial fut ponctué par la venue du père Noël qui a distribué des friandises à tous les enfants.



Démocratie participative à Archamps

Participez à la réunion publique du 27 Janvier 2015 à 20h30 !

Vos élus se sont engagés en mars dernier à consulter les Archampoises sur les actions du conseil municipal. Cet engagement s'est traduit dans un premier temps par l'entrée d'habitants (non élus) dans les commissions municipales. La commission démocratie participative a pour objectif de permettre la participation des Archampoises aux réflexions, décisions et actions du conseil municipal.

Pour mettre en place dialogue et concertation entre les élus et la population, la commission a choisi une première série d'outils de démocratie participative tels que les comités de quartier/hameau ou les Groupes Action Projet (GAP). LE GAP regroupe les personnes intéressées par un projet pour la commune ou pour un de ses hameaux – par exemple l'éclairage public, des jardins partagés, le co-voiturage, la solidarité inter-générationnelle, l'inventaire du patrimoine, la gestion des déchets naturels. Outil de communication et de participation, le GAP permet aux citoyens de proposer aux élus des actions par la mise en œuvre et le suivi des projets.

Nous vous invitons à une réunion publique **le mardi 27 Janvier 2015 à 20 h 30 à la salle polyvalente**. Cette réunion a pour objectif de présenter ces outils de démocratie participative et les GAP identifiés à ce jour par les différentes commissions municipales, et de nous initier à l'exercice de la participation par un atelier de travail.

À l'issue de la réunion, les participants seront invités à exprimer leur intérêt à se joindre aux GAP identifiés. La réunion devrait s'achever par l'adoption d'une première série de GAP à mettre en œuvre dès 2015.

La commission Démocratie Participative

Gaetan Zoritchak (vice-président), Henri Baudet, Séverine Chopard, Laura Devin, Christophe Gironde, Françoise Herquel, Henri Iselin, Boris Martinod, Nicole Weyer.

Les mains vertes d'Archamps



Le 3 décembre 2014 a eu lieu la remise des prix des meilleures mains vertes de notre commune, avec cette année trois catégories : balcons fleuris, maisons fleuries et potagers. 30 personnes ont participé au concours, avec trois lauréats pour chacune des catégories.

Pour la première fois, le Comité a récompensé les plus beaux potagers et a attribué des prix spéciaux.

Le jury du comité Village fleuri; était composé de Séverine Chopard (vice-présidente) ; Nanou Monso, habitante d'Archamps ; Christophe Gladieux, employé municipal ; et Mickael Vuilliez, employé municipal de Collonges sous Salève, notre « oeil extérieur ».

Les lauréats sont, pour cette année 2014 :

Balcons : 1^{er} M. Hautecoeur, chef-lieu; 2^{ème} Mme Trottereau, chef-lieu ; 3^{ème} Mme Dufeu, route de la montagnère

Maisons : 1^{er} famille Lessourd, Pommeraies ; 2^{ème} famille Pauchard Pommeraies ; 3^{ème} ex-aequo famille Jean-Pierre Pellet, route de la montagnère et famille Bernard Larue à Blécheins.

Potagers : 1^{er} famille Deschenaux, Pommeraies ; 2^{ème} famille Métral, Chotard ; 3^{ème} Mme Di Batista, route de Vovray.

Des prix spéciaux ont été attribués à la famille Bernard Larue pour son épouvantail, à la famille Pierre Chavanne pour son incrustation de coquillages dans un arbre, et à la famille Pauchard pour son magnifique étang. Les photos seront disponibles sur le site Internet de la Mairie.

La remise des prix a été précédée d'une conférence donnée par M. Georges Dubois, association les Croqueurs de pommes, sur le thème de la taille des pommiers et des anciennes variétés. La soirée a rassemblé 70 personnes puis s'est terminée dans la convivialité autour du verre de l'amitié.

Nous félicitons le personnel communal de notre village car notre commune a conservé ses « 2 fleurs » au concours départemental paysage, fleurissement et cadre de vie.

Un grand merci à tous pour votre participation et nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine (nous vous tiendrons informés des modalités d'inscription pour 2015).

Séverine Chopard et tout le Comité.



2015

Les vœux de la municipalité

Le Conseil Municipal présentera ses vœux aux Archamptois
le vendredi 16 Janvier 2015 à 19 heures à la salle polyvalente.

Nous serons heureux de partager ensuite un moment avec vous autour d'un verre et de quelques agapes.

Loto du foot le 31 Janvier 2015 à Collonges

L'Union Sportive Collongeoise, qui accueille plus d'une vingtaine de jeunes d'Archamps, organise le 31 janvier 2015 à la salle des fêtes de Collonges son traditionnel loto. De superbes lots (Scooter, Voyages, VTT, Raquettes, Tablettes, Consoles, Repas gastronomiques, TV, etc.) agrémenteront les 15 parties (1 carton et 2 quines). Les cartons seront en vente à l'entrée au prix de 20 euros les 2 cartons. Dès l'ouverture des portes à 19 heures, une petite restauration vous sera proposée.

Renseignements auprès de M. Gérard Laverrière au 06 42 39 66 85.

Don du sang

Le prochain don du sang aura lieu
le mercredi 21 janvier 2015 de 17h30 à 19h30
à la salle polyvalente

Le Bal du Sou des Ecoles

Le Bal du Sou des Ecoles, prévu le samedi 24 janvier, est reporté en raison de la blessure de deux de ses organisatrices, Kathy et Virginie, toutes deux victimes de chute sur un sol gelé! Nous leur souhaitons un bon rétablissement.

COUP DE CŒUR

Samedi 20 décembre à 11h30
a été célébré le mariage
de David Zamofing
et Sarah Bassy,
secrétaire du comité
des fêtes
d'Archamps



Erratum - Anciens combattants décorés

Les anciens combattants décorés par Monsieur RIME, ancien AFN sont :

Monsieur François COTTET-DUMOULIN : Médaille du Djebel,
Monsieur Bernard LARUE : Mérite de bronze Union Nationale des Combattants,
Monsieur Jean-Marie VINOT, porte drapeau : Mérite de bronze Union Nationale des Combattants.

Erratum Recensement jeunes

Les jeunes filles et jeunes hommes **doivent se faire recenser à 16 ans et non pas à 18 ans** comme indiqué dans la précédente feuille d'information.

Consultation sur l'auberge communale

Le formulaire pour exprimer vos souhaits concernant l'auberge communale est toujours disponible en mairie (version papier) et peut être téléchargé :

<http://www.mairie-archamps.fr/imageUpload/files/consultation%20populaire%20version%20d%C3%A9finitive.pdf>

Les formulaires peuvent être remis en Mairie jusqu'au 31 janvier.